



## **POLITIQUES D'AUSTERITE ET EGALITE FEMMES-HOMMES : EN ARRIERE TOUTE !**

Par Anne Delépine, co-directrice au CVFE

Les avancées de l'égalité entre les femmes et les hommes sont battues en brèche par les politiques d'austérité actuelles. C'est ce que démontrent deux rapports de portée internationale et c'est aussi ce que dénoncent la Plateforme féministe socioéconomique et les organisations syndicales.

Deux études récentes ont démontré que l'austérité décrétée par les pouvoirs politiques à la suite de la crise bancaire de 2008 est néfaste à l'égalité entre les sexes. Concerné en tant qu'association féministe, militant pour l'égalité entre hommes et femmes, le CVFE l'est également comme dispensateur de services en matière de lutte contre la violence conjugale et comme opérateur de formations

dédiées à des femmes exclues du marché du travail et menacées par la précarité.

Ces femmes s'impliquent dans des processus de formation mis en place par le CVFE. Sans espoir de réaliser une progression grâce à des possibilités d'insertion concrète suffisamment accessibles et progressives, les actions du Collectif envers les femmes perdent leur sens et les intervenant-es ressentent de nouvelles limites pesant négativement sur leur travail d'accompagnement.

### **L'austérité est-elle la seule voie possible ?**

#### ***Rapport d'ONU Femmes : crise économique globale et égalité de genre<sup>1</sup>***

Les mesures d'austérité ont un impact très négatif sur les ménages à faible revenu et sur les femmes faisant partie de ces ménages à faible revenu. Le choix de l'austérité, en réponse aux déficits des finances publiques, n'est pas le seul possible. Mais il est présenté comme une réponse qui coule de source. Les politiques d'austérité se consacrent à réduire certaines dépenses publiques : les allocations, les revenus différés, certains services de base.

Quand ces politiques d'austérité agissent de la sorte, les femmes en tant que groupe social sont touchées à trois reprises :

1. Individuellement, comme usagères de ces services ;
2. En tant que principales dispensatrices du travail de soins non rémunérés, car les services diminuent le fardeau du travail domestique non rémunéré, qui revient principalement aux femmes;
3. En tant que travailleuses : les emplois de ce secteur sont principalement occupés par des femmes, qui perdent alors des opportunités de travail rémunéré ou qui se retrouvent occupées dans des conditions de travail dégradées ou avec des salaires diminués.

L'étude que la Commission Femmes de l'ONU a réalisée à propos des conséquences de la crise bancaire sur l'égalité entre les hommes et les femmes conclut en proposant des solutions alternatives, se basant sur la création d'emplois décents, sur le maintien des allocations sociales et sur le développement des services aux personnes, misant sur l'essence même de l'existence humaine et de nos sociétés<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> « ONU Femmes est l'organisation des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Défenseur mondial des droits des femmes et des filles, ONU Femmes a été créé pour accélérer les progrès liés à leurs besoins à travers le monde ». Cf. [www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)

<sup>2</sup> UN Women, *The global economic crisis and gender equality*, New York, september 2014 (disponible sur [www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)).

## Un travail invisible : les soins non rémunérés

Investir dans le bien-être des individus et de la société est fondamental. Ce bien-être, qui permet la reproduction de l'espèce humaine et le progrès de la société, est possible grâce à des activités domestiques ou sociales, des investissements en temps et en énergie qui sont le plus souvent bénévoles et supportés de manière disproportionnée par les femmes<sup>3</sup>. Le travail de soins non rémunéré (« unpaid care work »), c'est-à-dire le travail domestique ou fourni à la communauté dans toutes les sociétés sur une base bénévole -ou encore la « sphère reproductive »- est un champ généralement négligé par les économistes aussi bien que par la plupart des acteurs politiques<sup>4</sup>.

Or, pour que leur développement économique puisse se perpétuer, toutes les sociétés ont besoin de ce travail de base, qu'il serve à prendre soin au quotidien des personnes qui nous entourent ou à se soucier de la génération qui va nous suivre. Dès lors, c'est l'accès aux services (santé, éducation, services sociaux) et aux infrastructures (eau, installations sanitaires, logement et transport abordables), ainsi qu'aux biens de première nécessité comme la nourriture, qui devrait mériter toute l'attention des autorités de chaque territoire national.

Les investissements publics dans ces domaines complètent le travail de soins non rémunéré qui existe, car il est indispensable dans toutes les familles et communautés. L'accessibilité de ces services - infrastructures et marchandises de base - mobilise des moyens, elle est une forme de redistribution des revenus, car elle se finance par l'impôt et les taxes. Ces investissements peuvent réduire le temps que les membres de la famille, spécialement les femmes, doivent consacrer au travail de soins non rémunérés, à la prise en charge des enfants, des vieilles personnes, des personnes atteintes d'un handicap.

Les emplois générés par ces investissements devraient également faire l'objet d'attention : ils doivent être décents et payés à des barèmes suffisants. Ils doivent constituer de vraies opportunités d'emplois.

L'étude de l'ONU recommande de prendre en compte le travail de soins non rémunéré dans les concepts économiques qui guident les politiques. Elle revendique aussi une meilleure régulation de la finance globale. Beaucoup d'économistes progressistes, notamment féministes, recommandent aux banques centrales de poursuivre l'objectif de créer des emplois plutôt que celui de maintenir l'inflation à un niveau très bas, ce qui est très destructeur pour l'emploi des femmes. En outre, la stabilité financière d'un pays doit être considérée comme un bien public à préserver, elle ne devrait pas être soumise aux intérêts privés.

<sup>3</sup> Cf. Herla (Roger), « Ethique féministe, vulnérabilité et sollicitude », CVFE, 2011, 13 pages ([www.cvfe.be/publications](http://www.cvfe.be/publications)).

<sup>4</sup> UN Women, *op.cit.*, (Executive summary), pages 4 à 7.

La création d'emplois et le maintien d'une protection sociale sont des approches qui sont porteuses de développement et donc de réduction de la dette publique. Elles peuvent fonder un renouveau économique et social. D'une austérité purement fiscale qui se contente d'une réduction des dépenses publiques, sans être suivie par une relance, résulte, à moyen et long terme, une régression du potentiel humain, dans lequel on n'aura plus investi suffisamment.

Avec la crise bancaire et les politiques d'austérité qui ont suivi, les lignes de l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail ont bougé : la destruction de l'emploi dans les secteurs de production et de manufacture a surtout affecté les hommes, ce qui a eu pour conséquence immédiate de réduire le fossé entre les sexes dans les chiffres du non-emploi.

Par contre, les relances économiques d'activités ont recréé de l'emploi majoritairement masculin, tandis que les mesures d'austérité dans les services et les coupures de postes de fonctionnaires (où elles sont plutôt majoritaires) ont affecté plutôt les femmes, ce qui a eu pour effet en retour d'accentuer le fossé entre les sexes dans l'emploi, qui est plus élevé qu'avant la crise. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois de mauvaise qualité, tout comme dans l'emploi informel, formes de travail qui se déploient dans le contexte de la crise.

Le rapport d'ONU Femmes mentionne aussi la crise alimentaire qui a sévi juste avant la crise bancaire : les prix des aliments ont fortement augmenté dans les pays en développement, chargeant le fardeau des femmes, majoritairement responsables de l'alimentation de la famille et contraintes de consacrer plus d'efforts et plus de temps pour nourrir les autres, sans oublier qu'en cas de disette, c'est en premier lieu leur propre portion qu'elles réduiront. Les conditions de vie des femmes sont également très affectées par la diminution des allocations versées pour les enfants et pour le logement. A cause de toutes ces mesures d'austérité, les femmes dans les ménages à faibles revenus doivent donc, depuis la crise, consacrer plus d'énergie et de temps à trouver des alternatives pour satisfaire les besoins quotidiens de leur famille.

Mais, comme le souligne le rapport, il y a des limites à la capacité humaine à trouver des solutions pour faire face et assurer l'équilibre économique de la sphère domestique. C'est sur le long terme que les conséquences négatives se marqueront pour l'ensemble de la société et surtout les plus faibles : dénutrition, ruptures scolaires, éclatement des familles et augmentation des niveaux de violence et de délinquance.

Le caractère invisible de l'économie du travail non rémunéré (qui n'est pas comptabilisé dans la richesse des pays ou des ménages, car les instruments statistiques n'en tiennent pas compte) engendre des modèles économiques et des politiques qui considèrent l'exécution de ce travail comme un acquis évident, indépendamment de tout ce qui peut se passer dans les autres sphères économiques.

## Politiques d'égalité, « gendermainstreaming » et politiques d'austérité : quelle cohérence ?

### **Rapport du Lobby européen des Femmes, Le prix de l'austérité**

Le rapport du Lobby européen des Femmes<sup>5</sup>, *Le prix de l'austérité*. Son impact sur les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes en Europe<sup>6</sup> tirait les mêmes conclusions : l'austérité attaque les droits des femmes, leur intégration sur le marché de l'emploi régresse à cause des coupes budgétaires dans l'emploi public où elles sont majoritaires en Europe (69,2% en moyenne). Ces réductions d'emploi les poussent vers des jobs plus précaires. La réduction/privatisation des services collectifs aux personnes en réduit l'accès et alourdit la charge des personnes dépendantes dans la sphère privée, qui repose majoritairement sur les épaules des femmes. La réduction des allocations ampute également le revenu des femmes, car ce sont elles qui en sont les principales utilisatrices en s'occupant des personnes dépendantes.

Dès lors, le Lobby conseille aux gouvernants de tenir compte des impacts négatifs des mesures d'austérité sur les droits des femmes et les objectifs d'égalité en adoptant des outils techniques permettant d'en évaluer les conséquences selon le genre et de stopper ou de compenser rapidement les impacts négatifs de ces mesures.

Entre autres recommandations, il suggère dans son rapport l'utilisation permanente du « gender budgeting » (c'est-à-dire l'établissement de budgets publics en tenant compte de l'impact différencié sur les femmes et les hommes), ainsi que l'amélioration de la « coordination entre égalité femmes-hommes, emploi et politiques économiques afin de s'assurer que les politiques économiques sont en phase avec les objectifs et engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes »<sup>7</sup>.

Appelant les femmes et leurs associations représentatives à s'investir davantage dans le processus budgétaire où leur voix est trop peu entendue, le Lobby soutient que la priorité doit aller au maintien, voire au renforcement en temps de crise, des projets qui ont pour but l'égalité hommes-femmes, des associations de femmes qui offrent des services vitaux aux femmes (comme les crèches et les refuges pour femmes battues) ou qui s'occupent de promouvoir l'égalité. Mais aussi des institutions étatiques qui se sont mises en place pour atteindre l'égalité et qui font actuellement l'objet de coupes budgétaires, de fusions ou de démantèlements.

<sup>5</sup> « Fondé en 1990 avec 12 organisations nationales membres, le Lobby européen des femmes est une des plus anciennes ONG de la société civile établie au niveau européen. Au cours des 20 dernières années, la base des membres du LEF n'a cessé de croître pour atteindre plus de 2500 organisations dans 31 pays européens ». Voir <http://www.womenlobby.org>

<sup>6</sup> Lobby européen des femmes, *The price of austerity. The impact on women's rights and gender equality in Europe*, 2012 (disponible sur <http://www.womenlobby.org>) Idem, résumé en français, 2013, pg 3

<sup>7</sup> Idem (résumé en français), 2013, pg 3

## L'austérité à la belge et les réactions de la Plateforme Féministe Socioéconomique

Fondée le 8 mars 2012, la Plateforme Féministe Socioéconomique regroupe un certain nombre d'associations soucieuses de défendre les droits des femmes<sup>8</sup>. Sous le gouvernement précédent, elle a dénoncé la réforme du système des allocations de chômage organisant de nouvelles formes de dégressivité plus rapides et plus fortes et augmentant la précarité des classes sociales plus fragiles et la pauvreté parmi les femmes.

Cette réforme a touché en particulier les femmes pour plusieurs raisons, selon une partition qui se joue toujours sur la même gamme. Les réductions touchent les catégories de chômage où les femmes sont surreprésentées : parents seuls avec enfants à charge, statut de cohabitantes<sup>9</sup>, travailleurs/-euses à temps partiel.

Les allocations de garantie de revenus (complétant un salaire inférieur au revenu minimum en cas de travail à temps partiel) sont fortement réduites<sup>10</sup>. Les allocations d'insertion professionnelle (accessibles sans avoir travaillé) sont limitées à 3 ans depuis janvier 2012 et en 2015, les conditions pour y avoir accès se durciront fortement<sup>11</sup>. Les critères pour accepter un emploi jugé convenable sont revus : l'allongement du temps d'absence (longueur de la journée de travail ou du déplacement) est une mesure d'« activation » contraire à la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, ainsi que d'autres mesures visant à augmenter la flexibilité de la main d'œuvre.

Le regain de précarisation des femmes dans l'emploi rémunéré, de même qu'en matière de pension, le recul de l'âge de la retraite, la suppression de périodes assimilées dans le calcul, le durcissement de l'accès à une pension de survie<sup>12</sup>, etc., tout cela va contribuer à aggraver les discriminations subies par les femmes et déjà existantes<sup>13</sup>. Le principe d'égalité appliqué aux critères d'attribution d'une

<sup>8</sup> Présentation de la Plateforme féministe socioéconomique : [www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)

<sup>9</sup> Une chômeuse sur deux, pour un chômeur sur trois, a le statut de cohabitant

<sup>10</sup> « ...son montant sera à nouveau diminué en fonction de la catégorie familiale ; de plus, il chutera de 50% au bout de 2 ans. 79% des personnes concernées sont des femmes et le travail à temps partiel involontaire est extrêmement fréquent dans les secteurs féminisés tels que les titres-services, le nettoyage et la distribution où les salaires sont déjà très bas. ». Cf. communiqué de presse de la Plateforme féministe socioéconomique (5 nov. 2014) (disponible sur [www.amazone.be](http://www.amazone.be))

<sup>11</sup> « En 2012, l'allocation d'insertion professionnelle a été limitée à 3 ans, quel que soit l'âge des personnes cohabitantes et à partir du 30e anniversaire pour les autres catégories familiales. Parmi les personnes exclues de ces allocations en 2015, 2/3 seront des femmes et 25% des femmes seules avec enfant(s) à charge. En effet, elles sont nombreuses à rester dans ce régime, ne parvenant pas à travailler suffisamment pour réunir les conditions d'accès au chômage sur base de l'emploi (contrats de courte durée, temps partiel...). Le gouvernement actuel prévoit de durcir l'accès à ces allocations. Pour les moins de 21 ans, elles dépendront de l'obtention d'un diplôme et les personnes de plus de 25 ans n'y auront plus accès. », in communiqué de presse de la plateforme féministe socioéconomique (5 nov. 2014).

<sup>12</sup> Cf. la description des mesures de restriction dans l'attribution des pensions de survie dans SETCa-BBTK, « Analyse socioéconomique du Gouvernement Michel 1 », 14 octobre 2014, page 13

<sup>13</sup> « 60% des femmes touchent moins de 1000 euros de pension, contre 30% des hommes » in *Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre*, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH), Bruxelles, 2011, p. 70.

pension est, dans les faits, discriminatoire envers les femmes et engendre de grandes inégalités de revenus. Les statistiques démontrent que la carrière moyenne des femmes est inférieure à celle des hommes.

« La Plate-forme féministe socioéconomique rappelle une fois de plus qu'une application de la loi du gendermainstreaming du 12 janvier 2007 en amont des décisions du gouvernement aurait permis de mesurer l'impact différencié sur les femmes et sur les hommes, ceci afin de mettre un terme aux discriminations »<sup>14</sup>.

A travers les mesures programmées par le gouvernement actuel, mis en place en 2014, la Plateforme dénonce une accentuation des mesures d'austérité et la flexibilisation accrue du marché du travail, sans qu'aucune analyse des impacts selon le genre n'ait jamais été effectuée.

« Pourtant, dans sa déclaration de politique générale, le gouvernement fédéral s'engage 'à intégrer la dimension du genre dans chaque domaine politique en vue d'éliminer les inégalités existantes et d'éviter que la politique gouvernementale ne crée ou ne renforce une inégalité entre les femmes et les hommes (gendermainstreaming)'. De plus, 'il promet qu'une attention particulière sera accordée aux différences qui existent entre les femmes et les hommes dans le cadre des réformes socioéconomiques' »<sup>15</sup>.

### **Femmes : directement touchées par les exclusions**

La contradiction entre les discours et les actes crève les yeux : les femmes vont faire les frais de ces politiques d'austérité et ce recul sévère peut sans doute être considéré comme un analyseur mettant en évidence que l'organisation du marché du travail et la politique en matière de redistribution des revenus se fondent aujourd'hui sur des valeurs élitistes et insuffisamment démocratiques.

Ainsi, les exclusions du bénéfice des allocations d'insertion au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (programmées par le gouvernement précédent) : Thierry Bodson, secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, prévoit que 28 à 32.000 personnes en Belgique seront exclues au 1/1/2015. Selon Claude Emonts, Président du CPAS, 2000 personnes seront touchées à Liège. Si on considère que 2/3 d'entre elles seront des femmes<sup>16</sup>, ce seront respectivement 18.500 femmes en tout (principalement en Wallonie et à Bruxelles) et 1400 à Liège qui seront privées d'allocations d'insertion<sup>17</sup>.

---

Cité dans le *Communiqué de presse de la Plate-forme féministe socioéconomique*, 30 octobre 2012, disponible sur [www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)

<sup>14</sup> *Idem*

<sup>15</sup> *Idem*

<sup>16</sup> Cf. Notre actualité de mars 2014 : <http://www.cvfe.be/actualites/2014/03/14/deux-tiers-femmes-parmi-futur-e-s-exclu-e-s-chomage>

<sup>17</sup> Selon les estimations de l'Onem, « 16.900 personnes seront concernées au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et 3000 autres dans le courant de l'année ». Cf. « La fin des allocations pour 17.000 personnes », dans *La Libre Belgique*, 31/12/2014, page 6.

On ne perdra pas de vue non plus que les femmes représentent 81% des chefs de ménage menacés d'exclusion et que, constituant la moitié des demandeurs d'emploi cohabitants, elles sont également le plus directement touchées par la dégressivité des allocations de chômage<sup>18</sup>.

L'égalité femmes-hommes sur le marché du travail est tributaire, entre autres, de mesures qui permettent de concilier la vie professionnelle et la vie privée. Les mesures d'austérité vont dans le sens inverse. Le temps bénévole passé à des tâches indispensables aux proches, à la communauté ou aux générations futures, qu'il soit exécuté par des femmes ou par des hommes, doit être évalué et pris en considération comme une partie de la richesse économique produite dans le pays. Cette sphère d'activités devrait continuer à être soutenue par des services publics et par une organisation sociale performante.

L'impact des mesures d'austérité sur les femmes en particulier ne peut, comme il l'est aujourd'hui, rester ignoré par les analystes et par les décideurs. Le choix de l'austérité n'est pas une politique productrice de perspectives d'avenir et de progrès social pour la majorité des citoyennes et des citoyens.

---

<sup>18</sup> Cf. notre actualité de mars 2014 citée ci-dessus et le communiqué de *Vie féminine* (<http://www.viefeminine.be/spip.php?article2332>).

**Politiques d'austérité et égalité femmes-hommes :  
en arrière toute !**

**Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion** (CVFE asbl) : rue Maghin, 11- 4000 Liège.

**Publications** (analyses et études) : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

**Contact** : René Begon - [renebegon@cvfe.be](mailto:renebegon@cvfe.be) - 04 250 96 87.

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Communauté française et de la Région wallonne*